MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

ESS - SOCIETE - 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 05 02 02 U21 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 1994,
sur avis conforme de la Commission de concertation

ESS – SOCIETE 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Participer au développement des capacités d'autonomie et de liberté :

- apprendre à se situer par rapport au milieu, y découvrir les autres et intégrer leurs apports;
- aider à constater la pluralité des systèmes de référence, des modes de pensée, de vie;
- préparer à faire des choix, résoudre des problèmes, poser des actes en harmonie avec ces choix;
- favoriser une attitude d'engagement.

Développer l'esprit critique, l'efficacité, la créativité, la tolérance :

- favoriser le développement d'une approche de la réalité, par les méthodes des sciences humaines;
- développer des aptitudes à la réceptivité;
- développer le souci de la précision dans l'observation et de l'objectivité dans la relation des faits;
- développer l'habitude de recourir à des sources d'information appropriées.

Participer à l'épanouissement de qualités personnelles permettant d'assurer son rôle dans la société présente et future :

- faire prendre conscience de ses possibilités, de son rôle de citoyen et renforcer la confiance en soi;
- développer des aptitudes à l'application de méthodes de travail efficaces (ordre, clarté, précision);
- faciliter l'intégration des connaissances dans un système cohérent;
- développer le goût du savoir.

Adopter et appliquer une méthode de travail et de résolution de problèmes rigoureuse cohérente :

- analyser les composants d'une situation, la modéliser;
- restituer des connaissances;
- se référer à des connaissances pour les intégrer au traitement de la situation;

- organiser un nouvel ensemble d'informations;
- appliquer cet ensemble à la résolution de problèmes;
- interpréter les résultats et donner si nécessaire la solution.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- Utiliser un vocabulaire géographique et historique.
- Analyser et mettre en évidence des corrélations dans des cartes thématiques.
- Identifier et expliquer des phénomènes géographiques et historiques à partir de documents.
- Réaliser et interpréter des graphiques.
- Etablir un document adéquat à partir de données diverses.
- Faire preuve d'un esprit critique face à des extraits de textes écrits.
- Utiliser sa formation géographique à la compréhension de paysages.
- Utiliser l'acquis de l'unité de formation de "ESS - SOCIETE 1" face à des situations originales.

2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "ESS. - SOCIETE 1" – code 050201 U21D1.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination des cours	**Classement**	**Code U**	**Nombre de périodes**
Histoire	CG	A	64
Géographie	CG	A	48
Actualité et institutions	CG	A	32
3.2. Part d'autonomie		P	36
Total des périodes			**180**

4. PROGRAMME

Histoire

L'élève doit être capable de :

- *Maîtriser une structure chronologique cohérente en évitant les anachronismes:* analyse des faits de civilisation éclairant les différentes périodes historiques.
  A titre d'exemple :
  - la féodalité;
  - les monarchies;
  - les empires;
  - le parlementarisme;
  - etc.

- *Saisir les interrelations entre les phénomènes sociaux, économiques, politiques, culturels,... du passé:*
  mise en relation d'un phénomène historique national avec ses diverses ramifications (culturelles, idéologiques, sociales, politiques,...) à l'échelle d'un continent, voire du monde.
  A titre d'exemple :
    - la révolution russe (conséquences sur l'immigration; sur le développement du communisme en Allemagne (spartakisme); sur l'expansion communiste entre les deux guerres);
    - la révolution belge de 1830;
    - etc.

- *Prendre conscience du rôle du citoyen face à la diversité des contextes régional, national, européen, voire mondial:*
  comparaison et analyse des situations historiques selon les différents niveaux précités.
  A titre d'exemple :
    - les guerres 14-18 / 40-45 / de l'ex - Yougoslavie selon les causes à long, moyen et court termes; selon les alliances et la politique internationale; selon le rôle de l'idéologie (rôle des nationalismes); selon les stratégies; ...

- *S'interroger sur différents types de sources et sur leur valeur:*
  confrontation de documents d'origines et de caractères différents.
  A titre d'exemple:
    - le mythe des "Grands Hommes" (portraits / biographies par leurs contemporains, partisans ou opposants, d'Alexandre, de Jules César, de Napoléon, d'Hitler, ...);
    - la deuxième guerre mondiale (le révisionnisme);
    - etc.

Géographie

L'élève doit être capable :

- *D'appliquer les problèmes généraux de géographie aux différentes régions belges:*
    - le cadre physique, influence du cadre naturel sur les activités humaines;
    - les éléments induits par des causes naturelles et par l'influence humaine;
    - l'orientation agricole et ses problèmes;
    - les principales villes régionales et leurs influences;
    - les moyens de communication et leurs rôles sur les activités humaines.

- *De mettre en évidence l'importance des structures politiques et administratives dans leurs conséquences géographiques:*
    - la fusion des communes;
    - les problèmes et aménagements urbains.

- *De mettre en évidence des contrastes et des mutations dans l'espace mondial:*
    - des disparités démographiques décisives (manipulation des principaux indicateurs démographiques, construction et analyse de pyramides des âges, modèle théorique de l'évolution d'une population);
    - les contrastes nord / sud;
    - le poids de nouvelles façades maritimes, l'affirmation de l'aire pacifique;

- des situations et des pays en voie de développement et des politiques diverses pour ceux-ci.

- *De saisir l'interdépendance des espaces:*
  - les bouleversements des transports;
  - le rôle des échanges dans l'économie mondiale;
  - l'échange des produits énergétiques ,des produits fabriqués;
  - le flux d'informations et de capitaux.

Actualité - Institutions

Etant donné le caractère fluctuant de l'actualité, les exemples proposés ne concerneront que l'aspect institutionnel.

L'élève doit être capable :

- *De saisir la structure d'une information:*
  identification des faits objectifs, de l'avis de l'auteur et des moyens d'argumentation.

- *De comparer et confronter les informations selon leurs sources et leur nature pour dégager les intentions rédactionnelles:*
  réalisation d'une revue de presse généraliste et mise en commun des différentes informations sélectionnées.

- *D'évaluer la relativité des informations récoltées pour en discerner les prolongements éventuels:*
  extrapolation au départ d'un événement d'actualité donné: des conséquences (économiques, politiques, culturelles, constitutionnelles, ...), de l'évolution (régionale, nationale, internationale).
  A titre d'exemple:
  - l'élection de Bill Clinton; la réunification de l'Allemagne; etc.

- *De maîtriser les structures institutionnelles supra nationales pour comprendre et apprécier l'interaction des responsabilités:*
  description du fonctionnement et des organes constituant des organismes internationaux comme la C.E.E., l'O.N.U., l'O.T.A.N.,...
  A titre d'exemple :
  - le rôle de la C.E.E. et de l'O.N.U. (mise en jeu des pouvoirs de décision et leur concurrence, influence, ...);
  - les conséquences de l'intervention de l'O.T.A.N. dans la guerre du Golfe.

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

En fin de formation, l'étudiant maitrisera les compétences suivantes :

- saisir la structure d'une information.
- comparer et confronter les informations selon leurs sources et leur nature.
- s'interroger sur différents types de sources et sur leur valeur.
- évaluer la relativité des informations récoltées pour en discerner les prolongements éventuels.
- maîtriser une structure chronologique en évitant les anachronismes.
- saisir les corrélations entre les phénomènes sociaux, économiques, politiques, géographiques et culturels.
- prendre conscience du rôle du citoyen face à la diversité des contextes régional, national, européen voire mondial.
- mettre en évidence les structures politiques et administratives dans leurs conséquences géographiques et historiques.
- mettre en évidence des contrastes et des mutations dans l'espace mondial.
- saisir l'interdépendance des espaces.
- maîtriser les structures institutionnelles supra nationales, comprendre et apprécier l'interaction des responsabilités.

Pour ces activités, LE DEGRE DE MAITRISE sera atteint si l'étudiant est capable de faire preuve de rigueur et de cohérence dans ses raisonnements et d'appliquer les connaissances, les méthodes acquises dans un projet d'étude critique et personnel

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.